



# C ommuniqué aux usagers.

## GRÈVE DES CONDUCTEURS DE TRAINS : 51ÈME JOUR DE GRÈVE ... ... OÙ EN SOMMES NOUS ?

Mesdames, Messieurs les usagers du rail,

Comme vous le savez, les conducteurs de train des Alpes Maritimes sont en grève depuis le 10 décembre, cela fait donc maintenant 51 jours.

### Pourquoi ?

Pour le changement d'horaires du 14 décembre, le Conseil Régional a payé une prestation à la SNCF afin d'**augmenter l'offre Ter de 20 % et d'avoir des trains à intervalle régulier : le cadencement.**

La logique aurait voulu qu'avec 20 % de trains supplémentaires, il y ait une augmentation proportionnelle de conducteurs et de contrôleurs.

Au lieu de cela, la direction SNCF a sauté sur l'occasion pour réaliser le Hold-Up du siècle :

**Garder l'argent du Conseil Régional en augmentant de 20 % la productivité des conducteurs de train.**

Cela n'a pas seulement pour conséquence **la détérioration des conditions de travail**, mais aussi celle du **service rendu aux usagers** et surtout **leur sécurité.**

La vigilance du conducteur doit être à son maximum tout au long de sa journée, or il est démontré que celle-ci baisse tout au long de la journée, surtout en se levant à 3h00 du matin et ceci plusieurs jours d'affilés.

**De plus, les limites physiologiques pour les conducteurs en termes de vigilance ont été déterminées avec l'inspection du travail, la médecine du travail, la direction SNCF et les Organisations Syndicales il ya 20 ans et confirmées il y a 10 ans avec l'arrivée des nouvelles rames avec lesquelles on aurait pu penser que nous pourrions faire plus de kilomètres.**

Mesdames Messieurs, il ne s'agit pas de conserver des « privilèges » comme on peut le lire dans les propos calomnieux de la direction, mais simplement de responsabilités. En effet, les conditions de travail que veut imposer la direction ne permettent plus d'assurer le service en toute sécurité :

**C'est donc l'affaire de tous !**

Il est tout à fait compréhensible que cette grève perturbe le quotidien des usagers, mais doit-on accepter pour autant de mettre en péril la vie des gens pour des questions de rentabilité ?

Veut-on en arriver comme en Angleterre ou très récemment aux États Unis avec la compagnie privée VEOLIA, à des accidents ferroviaires coûtant la vie à 25 personnes et faisant 134 blessés ?

## Comment en arrive-t-on à 51 jours de conflit ?

Tout d'abord, cela fait 51 jours depuis le 9 décembre, mais afin de ne pas perturber le trafic tous les jours, nous avons axé notre mobilisation sur des journées déterminées à intervalles réguliers (lundi et vendredi). Il n'y a donc pas eu de semaine avec plus de 2 jours de grève.

Pour autant, la direction a fait le choix de maintenir le service minimum pendant 44 jours et du jour au lendemain, a décidé de faire rouler la quasi totalité des trains sur les journées où nous n'appelions pas à la grève. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait dès le début ?

La grève commence le 9 décembre à 20h00 et la direction ne concède à nous recevoir que 10 jours plus tard, le vendredi 19 décembre !

**Aucune proposition n'est faite**, il s'agit simplement de faire un « coup médiatique » car nous nous plaignions depuis de nombreux jours notamment dans la presse du manque total de négociation. L'employeur a pourtant « *l'obligation de maintenir la concertation durant toute la durée du conflit* », comme le prévoit la loi.

Voyant que la direction n'avait aucune volonté de sortir du conflit, nous avons saisi une opportunité donnée par la loi sur le service minimum, à savoir de demander l'intervention d'un médiateur, afin d'essayer de concilier les parties. Cette demande a été faite le **18 décembre !**

Passant outre la loi, la direction refuse la médiation. Le **23 décembre**, nous saisissons la préfecture pour application de la loi sur le service minimum, et exigeons la médiation.

Elle sera contrainte par le préfet des Alpes-Maritimes à s'asseoir à la table des négociations le ... **12 janvier 2009 !** Malheureusement pour les usagers et les cheminots, le directeur était parti au ski pendant les vacances de Noël.

**La médiation n'a finalement rien donné puisque la direction a refusé de faire de réelles propositions et a fait acte de présence pour préserver son image déjà tellement ternie.**

Pour autant, par l'appui des structures de toute la CGT, nous avons contraint la direction à faire de nouvelles propositions, qui non seulement étaient nettement insuffisantes, mais qui en plus étaient soumises à la reprise du travail dans la demi-heure, sans consultation du personnel en Assemblée Générale faute de quoi elles devenaient caduques.

**Les 3 Organisations Syndicales soumises à ce chantage ont bien sûr refusé. Cela aurait correspondu à un déni de démocratie vis-à-vis du personnel en grève.**

De plus, comment accepter que la direction puisse faire des propositions et les retirer quasi immédiatement si le personnel vote la continuité de la grève ?

La menace a été mise à exécution et le lendemain, la direction nous envoyait un courrier où elle nous indiquait qu'elle retirait ses dernières propositions, mais en plus toutes celles faites depuis des semaines !

Nous sommes donc face à une direction irresponsable et méprisante vis à vis des usagers et des cheminots qu'elle emploie. Nous appelons celle-ci à retrouver la raison et à engager de véritables négociations permettant une issue rapide à ce conflit qui prive de trains quelques 30 000 usagers quotidien.